**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 49 (1999)

Heft: 3

Buchbesprechung: Ecrire pour gérer. Les comptes de la commune de Villeneuve autour

de 1300 [Clémence Thévenaz]

Autor: Coutaz, Gilbert

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Schweizergeschichte / Histoire suisse

Clémence Thévenaz: Ecrire pour gérer. Les comptes de la commune de Villeneuve autour de 1300. Lausanne, Section d'histoire médiévale, Faculté des Lettres, Université de Lausanne, 1999, 425 p. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 24).

Fondation savoyarde du début du XIII<sup>e</sup> siècle, au bénéfice de franchises (les premières dans la région) dès 1214, Villeneuve doit son existence à sa position stratégique sur la route internationale. Sise à proximité du château de Chillon, elle servait au comte de Savoie de point de défense de ses possessions et constituait une étape obligée, donc payante, sur le passage des cols alpins. Même si leur connaissance est ancienne, sachons gré à Clémence Thévenaz d'avoir étudié les premiers comptes de la communauté des habitants de Villeneuve, à savoir ceux des années 1283 à 1293 (avec une lacune pour la période allant du 30 novembre 1284 au 8 avril 1285), 1311 à 1312, 1312 à 1316 et 1321 à 1323. Ce sont les plus anciens comptes urbains pour la Suisse romande; leur date d'apparition est à mettre en relation avec les comptes de la châtellenie de Chillon qui remontent à 1257. Leur précocité et leur contenu sont à comparer avec ceux de la ville de Saint-Maurice d'Agaune qui existent pour les années 1300–1301, 1302–1303 et 1307–1308.

L'auteur fonde son étude sur l'édition intégrale des comptes communaux; elle en donne une transcription soignée, s'attachant à décortiquer les composantes budgétaires: elle établit la provenance des recettes, détaille l'affectation des dépenses, formule à l'aide de tableaux synthétiques le contenu des comptes. Elle édite divers documents liés à la comptabilité urbaine, en particulier les comptes de 1300 à 1307 de la Confrérie du Saint-Esprit qui existe depuis la fin du XIII° siècle et dont le fonctionnement et le personnel éclairent la gestion des comptes communaux. Un glossaire des termes et un répertoire des noms de personnes rencontrés dans les comptes, la liste des sources consultées et une bibliographie, des index des noms de lieux et de personnes complètent l'étude.

Le fait de disposer de comptes séparés par un écart de quarante ans permet d'utiles comparaisons et des constats intéressants sur l'évolution économique de Villeneuve. On assiste ainsi à une consolidation du pouvoir communal qui se mesure à la professionnalisation partielle de la fonction de syndic, à l'augmentation du nombre de magistrats qui deviennent dès 1321 quatre syndics associés. La comptabilité est tenue avec plus de détails, elle se diversifie. Le pouvoir communal s'affirme au travers de la confection et du renouvellement des bannières, de commandes de cloches de plus en plus lourdes. Les autorités n'hésitent pas à ouvrir des procès contre tous ceux qui contestent leurs droits, ce qui amènera l'engagement dès 1321–1323 d'un conseiller juridique. Les frais de déplacements augmentent en raison du nombre de leurs représentations et de leurs démarches. Le personnel administratif tend à être formé de fonctionnaires permanents, salariés à l'année; les autorités préfèrent néanmoins recourir à des particuliers pour l'affermage des droits commerciaux.

Si les revenus des péages vont au comte de Savoie, le trafic profite à l'ensemble des habitants. Les autorités renforcent dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle les

conditions d'accueil des gens du voyage, et les équipements pour les marchandises; elles améliorent l'entretien des chemins, agrandissent les fortifications; enfin, elles garantissent du travail à leurs habitants en relation avec le commerce et les travaux d'urbanisme.

En quarante ans, la communauté de Villeneuve ressent les variations du trafic de transit, bénéficiant à la fin du XIII° siècle de la fermeture pour cause de guerre de la route du Gothard, souffrant dès le XIV° siècle du déclin de la voie lémanique. Les déficits budgétaires, faibles et vite compensés dans les années 1290 s'accroissent au XIV° siècle. Grâce aux comptes communaux, on aperçoit une foule de personnes qui travaillent pour l'essor la communauté, ou en contact avec elle, on peut évaluer l'impact local des campagnes militaires et des exigences du comte de Savoie. Il se dégage du livre une chronique vivante et bigarrée de vie à Villeneuve.

Malgré l'abondance du matériau réuni, certaines insuffisances sont constatées. En raison de leurs parentés documentaires (des comptes de péage et de châtellenie existent pour les même années pour les deux localités), des points de comparaison plus nombreux auraient dû être mieux exploités entre les communes de Villeneuve et de Saint-Maurice. L'auteur n'a pas tiré profit de la consultation des trois comptes communaux originaux de Saint-Maurice, déjà cités plus haut, du début du XIV° siècle – elle s'en tient à la publication de celui de 1302–1303; elle aurait ainsi pu approfondir ses constats sur la composition formelle des comptes, les structures administratives, commerciales et sociales des deux communautés, et faire valoir des états démographiques, complètement absents de ses investigations. A bien des égards, l'étude comparée de Villeneuve et de Saint-Maurice va au-delà des constats sur le trafic commercial, que l'auteur a d'ailleurs exploités dans d'autres publications1. On rencontre des feux de Saint-Maurice, établis à Villeneuve, et inversément; des impôts extraordinaires (taille, levée) sont perçus dans les deux bourgs, des comparaisons auraient pu être établies sur les conditions de perception, les montants globaux et les affectations - l'auteur ne fait aucune allusion à la regalia de 1313 levée par le comte Amédée V pour couvrir les frais de voyage à Rome d'Henri VII, l'année précédente, dont tant les habitants de Saint-Maurice et de Villeneuve sont exemptés - ceux de Villeneuve participent à la levée réalisée en 1311 et 1312 par les autorités communales 1311 et 1312. De nombreuses réponses se trouvent à ce sujet dans des travaux que l'auteur ne cite pas pour des raisons qui nous échappent, malgré leur parution récente<sup>2</sup>. Il est aussi dommage que l'auteur conclut hâtivement que le compte de Villeneuve de 1283-1284 est le premier compte conservé, alors qu'il pourrait être le premier compte établi; pour cela, il au-

<sup>1</sup> En collaboration avec Jean-Daniel Morerod: «Les grands axes (Grand-Saint-Bernard et Simplon)», dans Les Pays romands au Moyen Age, publié sous la direction de Agostino Paravicini Bagliani, Jean-Pierre Felber, Jean-Daniel Morerod et Véronique Pasche, Lausanne, Payot, 1997, pp. 74 et 75. Egalement avec la collaboration de Jean-Daniel Morerod: «Trafic commercial et crises politiques vus de Villeneuve et Saint-Maurice. Ebauche d'une histoire comparée des routes du Gothard et du Valais à la fin du XIII° siècle», dans Vallesia 52, 1997, pp. 191–205.

<sup>2</sup> Gilbert Coutaz: «La ville de St-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste. Etude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303. Avec une étude linguistique du mot exeva (-na)» par Maurice Casanova, dans Vallesia 34, 1979, pp. 175–278; Pierre Dubuis: Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), Lausanne, Section d'histoire médiévale, Faculté des Lettres, Université de Lausanne, 1994, 426 p. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 13), et Franco Morenzoni: «Monnaies réelles et monnaies de comptes dans le Valais savoyard et épiscopal (fin XIII<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s.)», dans Vallesia 48, 1993, pp. 75–89.

rait fallu s'interroger sur les conditions d'apparition de la comptabilité urbaine – les charges croissantes de la communauté, dues à la forme ascendante du trafic, justifient son établissement, au-delà de l'affirmation de son organisation. La qualité des index laisse à désirer, les formes latines étant sacrifiées au seul profit du répertoire des noms de personnes se rencontrant dans les comptes (il faut lire *Johannes*, et non *Johannis*, forme qui rend fautive l'ordonnance alphabétique des personnes mentionnées aux pages 276 à 279). La bibliographie sur l'histoire financière aurait pu être enrichie de l'article du *Lexikon des Mittelalters*, paru en 1987<sup>3</sup>.

Tout cela n'empêche pas que le travail de Clémence Thévenaz est de première importance. Il constitue un apport désormais incontournable à l'histoire de Villeneuve dont l'intérêt de l'étude a été renforcée récemment par de déterminantes trouvailles archéologiques et par des publications de qualité. Il est de plus et surtout le fondement de toute recherche sur les débuts de l'organisation communale en Suisse romande. A ce titre, il mérite toute notre attention.

Gilbert Coutaz, Lausanne

Roux, Brigitte: Les dialogues de Salmon et Charles VI. Images du pouvoir et enjeux politiques. Genève, Librairie Droz, 1998, 171 p. (Cahiers d'Humanisme et Renaissance, 52).

De nombreuses raisons militent pour la prise en considération des Dialogues de Salmon, destinés par Pierre le Fruitier, dit Salmon, clerc et secrétaire à son roi, Charles VI. L'existence de deux principaux manuscrits enluminés, composés à quelques années d'intervalle, la composition différenciée des trois parties du texte avec des variations sensibles dans les images, le contexte politique tumultueux dans lequel s'inscrivent ces dialogues et la qualité du travail justifiaient une comparaison attentive des quatre manuscrits encore existants des *Dialogues*, dont un se trouve à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, les trois autres à la Bibliothèque nationale de France. La première version du traité politique de Salmon date de 1409; l'essentiel des enluminures est achevé quelques années au-delà de 1413; selon les versions, des adjonctions dans l'illustration seront encore portées dans les années 1440–1450.

Il importe d'avoir à l'esprit les événements graves qui agitent le royaume de France au moment de l'établissement du texte: Guerre de Cent Ans, Grand Schisme et rivalités exacerbées entre les Armagnacs et les Bourguignons. Charles VI, frappé depuis 1392 de démence, brave la guerre civile et les intrigues de cour, fomentées par les partisans du frère de Charles VI, Louis d'Orléans d'une part, et les ducs de Bourgogne, Philippe II le Hardi, assassiné le 27 avril 1404, puis Jean sans Peur, qui trouva la mort le 10 septembre 1419, d'autre part. L'ouvrage de Salmon a tout à la fois pour but de définir les principes d'un gouvernement idéal, d'exalter et de sacraliser la fonction royale, tout en puisant dans les événements contemporains des éléments d'appréciation sur la fonction du prince. Il cumule diverses approches littéraires, tour à tour se fondant sur le genre du miroir du prince «consistant à soumettre en modèle au lecteur, très souvent le prince, l'image d'un monarque parfait dont l'auteur catalogue les vertus», le dialogue philosophique et l'autobiographie.

<sup>3 «</sup>Finanzwesen, – Verwaltung», par Neithard. Bulst, col. 460–462.